Extraits d'un entretien de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, avec BFM TV et RMC le 22 août 2013, sur l'hypothèse de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie et sur la situation politique en Egypte.

2013-08-22

(...)

Q - Merci d'être avec nous ce matin. L'actualité nous bouscule, vous bouscule. Les images venues de Syrie sont terribles. On les a diffusées, on a choisi certaines images, on a choisi aussi de ne pas diffuser d'autres images montrant des enfants atteints apparemment par des armes chimiques, du gaz sarin. L'armée syrienne de Bachar Al-Assad est accusée par les rebelles de bombardements massifs à l'arme chimique. Est-ce que vous confirmez ces informations ? ces accusations ?

R - Je vais vous donner mes sources d'information.

Q - Allez-y.

R - Hier soir, j'ai eu à sa demande longuement le président al-Jarba qui est le président de la coalition nationale syrienne, c'est-à-dire ceux qui dirigent les résistants. Nous avons eu une longue conversation et lui me confirme absolument ces éléments, en disant qu'il y a eu une attaque très, très dure avec des avions, des missiles, et cætera, et qu'il y a eu également utilisation d'armes chimiques massives.

Q - Dans la banlieue de Damas.

R - Dans la banlieue de Damas, essentiellement dans une ville qui s'appelle Mouadamiya al-Cham, au sud-ouest de Damas. Donc lui est formel. Dans une telle circonstance - et vous avez raison : si c'est vrai, c'est un carnage épouvantable - qu'est-ce qu'on doit faire ? Immédiatement, nous avons fait saisir le Conseil de sécurité des Nations unies puisqu'il se trouve qu'il y a en ce moment-même à côté de Damas des enquêteurs des Nations unies sur le chimique. Ce qu'il faut faire, si le régime de Bachar n'a rien à se reprocher, qu'il laisse les enquêteurs enquêter puisqu'ils sont là. C'est ce que nous avons demandé au conseil de sécurité. La réponse a été assez ambigüe, vous l'avez vue.

Q - On va y revenir.

R - Mais maintenant ce qu'il faut faire, c'est que très rapidement, alors que le massacre allégué vient d'avoir lieu, les enquêteurs puissent aller sur place.

Q -Vous demandez à ce que les enquêteurs puissent aller sur place...

R - Immédiatement, exactement.

Q - Vérifier s'il y a eu ou pas utilisation d'armes chimiques et d'où viennent ces armes chimiques.

R - S'il y a eu utilisation d'armes chimiques, tous les spécialistes disent qu'elles viennent de Bachar. Pourquoi ? Parce que les gaz auraient été apportés par les avions, par les missiles et là les résistants n'ont pas la possibilité d'avoir ces armes-là. Mais la question essentielle et la réponse va de soi : il faut immédiatement autoriser les enquêteurs qui sont sur place.

Q - C'est ce que demande la France.

R - Exactement. Et c'est pour ça qu'on a demandé la réunion du conseil de sécurité. La réponse a été assez ambigüe. Les Russes sont intervenus pour moduler cela, mais moi je compte en particulier sur le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui doit faire en sorte que l'enquête puisse avoir lieu immédiatement. Si les Syriens ne veulent pas, cela veut dire qu'ils sont pris la main dans le sac.

Q - Oui. Et pour Bachar Al-Assad, accepter de voir arriver les inspecteurs de l'ONU sur le lieu de ces bombardements, ce serait s'il n'a pas commis...

R - Il démontre son innocence. C'est simple si je puis dire. Mais attention, M. Bourdin, autre chose : la date. Si cela a eu lieu, comme c'est probable, c'est fait au moment où précisément les inspecteurs de l'ONU sont là. Cela veut dire, si vraiment ça a eu lieu : «Moi, Bachar Al-Assad, je me moque de la communauté internationale».

Q - Sentiment d'impunité ?

R - Impunité absolue. Et puisque c'est intervenu exactement un an et un jour après la phrase célèbre d'Obama disant : «Il y a des lignes rouges et si ces lignes rouges sont franchies, les conséquences sont énormes», cela voudrait dire que Bachar Al-Assad et ceux qui l'inspirent - l'Iran tire largement les ficelles dans cette affaire malheureusement - ça veut dire que ces gens-là considèreraient qu'ils ont une impunité absolue. Et cela, la communauté internationale ne peut pas l'accepter.

Q - Oui, c'était le 20 août cette déclaration de Barack Obama, 20 août 2012.

R - L'attaque a eu lieu le 21 août, exactement une année après.

Q - Oui, une année après. Mais le 27, François Hollande disait - je le cite : «L'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien serait une cause légitime d'intervention directe». Vous dites toujours la même chose ?

R - Alors si c'est avéré, la position de la France c'est qu'il faut qu'il y ait une réaction. Qu'est-ce que ça veut dire une réaction ? Non pas d'envoyer des militaires sur le terrain, parce que ça demanderait...

Q - C'est impossible.

R - Une réaction non seulement de condamnation internationale, mais une réaction qui peut prendre une forme - je ne veux pas être plus précis - de force.

Q - C'est-à-dire aérienne ?

R - C'est-à-dire qu'il y a des possibilités de répliquer...

Q - Militaire ?

R - Si les Américains, les Britanniques, les Français, pourquoi pas les Russes aussi parce que les Russes avaient eux aussi condamné l'utilisation de l'arme chimique. Vous vous rappelez ? En principe, les Russes ont signé aussi le traité qui interdit l'utilisation de l'arme chimique. Donc si c'est avéré, il faudra qu'il y ait une réaction de la communauté internationale.

Q - Mais une réaction militaire ?

R - Une réaction, je dirai - j'essaye de trouver le mot - de force. De force.

Q - Elle sera militaire si elle est de force.

R - Voilà, vous me permettrez de ne pas aller plus loin.

Q - Oui, mais enfin «de force», ça veut dire de force militaire, Laurent Fabius.

R - Je me comprends.

Q - On vous comprend. Enfin, ça peut être une réaction aérienne. Pas question d'envoyer des troupes au sol, on est bien d'accord.

R - Il n'en est pas question.

Q - Pas question, donc une réaction... Ce qui s'est passé en Libye peut-être.

R - L'exemple de la Libye n'est peut-être pas le meilleur exemple, voyez ce qui s'est passé ensuite.

Q - Oui, c'est vrai. C'est vrai.

R - Je pense que l'intervention en Libye était justifiée, il n'y a pas d'ambigüité là-dessus, mais puisque vous citez le mot de «Libye», je trouve que ce qui a été peut-être et même certainement insuffisant, c'est qu'on n'a pas suivi les choses. Il ne suffit pas... Bon, là c'est un autre problème. C'est un autre problème.

Q - Mais pardon, je vais être rude avec vous, avec la communauté internationale.

R - Je vous en prie.

Q - Avec vous, les responsables occidentaux. C'est vous qui avez nourri ce sentiment d'impunité qu'a aujourd'hui Bachar Al-Assad.

R - Quand vous dites la communauté internationale, je pense qu'il faut différencier la France. Le président des résistants m'a appelé hier et m'a dit : «Je voulais d'abord avoir le représentant de la France car c'est vous que nous considérons comme nos meilleurs amis», la France a toujours été en pointe. On nous l'a reproché peut-être mais on ne peut pas tout faire.

Q - La France et la Grande-Bretagne.

R - Et la Grande-Bretagne, c'est vrai. Mais la France ne peut pas tout faire toute seule. Nous avons agi et nous continuerons d'agir sur le plan humanitaire, sur le plan politique pour cette fameuse conférence de Genève 2. Sur le plan des armes mais dans la limite de ce qui est autorisé par l'Europe, et nous sommes vraiment absolument en pointe. Mais évidemment, le problème c'est que ce n'est plus un conflit seulement local : c'est un conflit international.

Q - On va parler de l'Iran.

R - Car derrière monsieur Bachar Al-Assad, il y a l'Iran et il y a les Russes.

Q - Et dans une moindre mesure, les Chinois.

R - Oui, ils sont très peu présents.

Q - Très peu présents. Alors on va revenir sur le rôle de l'Iran, Laurent Fabius.

R - Je vous en prie.

Q - Sur place, il y a donc des inspecteurs de l'ONU.

R - Oui.

Q - Qui sont chargés d'aller enquêter sur une éventuelle utilisation d'armes chimiques sur trois sites.

R - Que nous avions dénoncée les premiers. Je crois d'ailleurs que j'étais venu à votre micro à ce moment-là.

Q - Oui, exactement. Mais leur mandat ne leur permet pas aujourd'hui de désigner les responsables de l'utilisation de ces armes.

R - Alors leur mandat. Reprenons les choses. Il y avait eu des attaques chimiques sur treize sites. Après toute une série de discussions, finalement la Syrie n'a autorisé que la visite sur trois sites. Mais à partir du moment où ils sont sur place et à partir du moment où monsieur Bachar Al-Assad n'aurait rien à se reprocher, il est évident qu'ils peuvent aller à quelques kilomètres au sud-ouest de Damas. Donc si la Syrie de Bachar ou si les alliés de Bachar refusent cela, ça signifie qu'ils sont coupables.

Q - Ils signent le crime ?

R - Mais bien sûr ! Chacun peut comprendre cela.

Q - Oui. Mais Laurent Fabius, l'ONU ira jusque-là ? Est-ce que l'ONU ira sur ces sites ?

R - Alors l'ONU, s'il y a une décision à prendre c'est le conseil de sécurité de l'ONU et au sein du conseil de sécurité, vous savez qu'il y a notamment comme membres permanents les Russes, les Chinois.

Q - Qui disent non.

R - Il faut que les Russes prennent leurs responsabilités.

Q - Vous leur dites ce matin : «Laissez les inspecteurs de l'ONU aller»...

R - Bien sûr ! Et eux-mêmes ont condamné l'utilisation de l'arme chimique, mais ils condamnent en termes théoriques, en disant, et ils ont raison de ce point de vue-là : l'arme chimique, c'est l'abomination parce que les armes chimiques c'est évidemment une dissémination épouvantable. En plus, vous avez eu raison de ne pas montrer les images les plus horribles, mais il faut imaginer... «Imaginer» : c'est la réalité, c'est ce que me disait al-Jarba hier : des dizaines et des dizaines d'enfants étouffés, ne pouvant plus respirer. Vous imaginez ce que ça veut dire. Et donc, les Russes condamnent cela en termes de principe mais il ne faut pas simplement le condamner en termes de principe. Lorsqu'il y a un doute, pour être neutre, il faut lever ce doute.

Q - Oui mais les Russes ont un droit de veto : s'ils condamnent, vous ne pouvez rien faire.

R - À ce moment-là, le conseil de sécurité ne peut pas prendre de décisions et à ce moment-là les décisions doivent être prises d'une autre façon.

Q - Comment ?

R - Je n'irai pas plus loin.

Q - Elles seront prises d'une autre façon. Si le conseil de sécurité de l'ONU ne décide pas ce que vous souhaitez, elles seront prises d'une autre façon ?

R - Je n'irai pas plus loin.

Q - Elles pourraient l'être ?

R - Écoutez, nous sommes dans une phase où il faut estimer que les membres du conseil de sécurité sont conséquents avec eux-mêmes. Tous les membres du conseil de sécurité ont dit - tous ! - que les armes chimiques ne pouvaient pas être utilisées. Ils ont tous signé l'accord international qui interdit l'utilisation des armes chimiques y compris les Russes. Ceux qui n'ont pas signé, c'est la Syrie de Bachar, la Corée du Nord et deux-trois autres États. Donc si on est d'accord là-dessus, si on veut respecter cette situation, il faut l'autoriser sans préjuger. Sans préjuger, sans préjuger.

Q - Est-ce que vous estimez - s'il est avéré que des armes chimiques ont été employées par Assad dans les faubourgs de Damas - est-ce que vous considérez que la fameuse ligne rouge a été franchie ?

R - Je considère que ça ne peut pas rester sans réaction de ceux qui croient à la légalité internationale.

Q - Bien. L'Iran : quel est le rôle de l'Iran dans cette affaire ? Parce que l'Iran est venu au secours de Bachar Al-Assad dès ce matin en expliquant : «Non, non ! Ce n'est pas le régime syrien qui a employé éventuellement ces armes chimiques».

R - Quand on parle de l'Iran, il y a plusieurs aspects. Il y a l'aspect syrien et il est avéré que l'Iran est engagé aux côtés de Bachar, à la fois directement et indirectement par le Hezbollah. Vous avez vu que le chef du Hezbollah l'autre jour a dit : «Si je dois aller me battre en Iran, j'irai». Il joue donc un rôle, tout le monde le sait, très important en particulier par toute une série d'officiers et puis par des livraisons d'armes. Ça, c'est un aspect. Et puis un autre aspect qui concerne l'Iran, qui me préoccupe beaucoup et doit préoccuper tous ceux qui suivent les affaires internationales, c'est l'affaire du nucléaire militaire. Il y a un nouveau président en Iran, ce qui prouve d'ailleurs que la population iranienne a voulu un changement. Mais pour le moment, le risque du nucléaire militaire iranien n'a pas diminué. Nous attendons donc des gestes concrets de l'Iran en matière nucléaire. Vous me direz que c'est un autre sujet ; ce n'est pas exactement un autre sujet parce que la question est de savoir si l'Iran veut jouer le jeu de la communauté internationale.

Q - Laurent Fabius, parlons de l'Égypte. Là aussi, décision prise par l'Europe qui ne livrera plus d'armes à l'Égypte. Vous n'êtes pas allés jusqu'à supprimer toute aide financière à

l'Égypte. Pourquoi ?

R - Non. Alors nous avons eu hier une réunion - qui avait été demandée d'ailleurs par le président Hollande - des ministres des Affaires étrangères. Nous avons décidé trois ou quatre choses précises. Sur l'analyse générale, bien sûr la volonté de désescalade, la condamnation de toute une série de violences des deux côtés d'ailleurs. Sur le plan économique et financier, nous pensons que ce serait une erreur de pénaliser la population égyptienne au moment où elle souffre énormément. Parce que les aides européennes, c'est essentiellement des aides apportées en termes de nourriture, en termes d'hôpitaux. Ces aides-là, nous n'allons pas les supprimer. Il y a un examen de nos liens généraux avec l'Égypte mais pas de suppression de l'aide économique et je pense que c'est justifié. Sur le plan militaire, nous avons décidé - d'ailleurs les pays qui sont concernés l'avaient déjà fait - d'interdire, de suspendre tout ce qui est livraison de matériel qui pourrait être utilisé pour la répression intérieure. En revanche, il y a des contrats plus généraux qui, eux, vont être réexaminés mais pas nécessairement suspendus parce que, je prends un exemple : vous savez qu'il y a des attaques de djihadistes contre les Égyptiens dans le Sinaï. Et les Égyptiens ont besoin d'avoir un certain nombre de moyens pour se défendre qui ne sont pas du tout les mêmes que pour la répression intérieure et ceux-là peuvent continuer.

Q - Oui. Laurent Fabius, est-ce que nous ne sommes pas en train de perdre toute notre influence en Égypte aujourd'hui ? Nous la France, l'Europe aussi ?

R - Je ne pense pas.

Q - Non ?

R - À condition qu'on fasse une analyse juste.

Q - Est-ce que nous ne sommes pas paralysés par l'islam ? par le risque islamique ? D'abord, est-ce que vous condamnez fermement les derniers actes perpétrés à l'initiative du général al-Sissi ?

R - Cela dépend, on ne peut pas tout mélanger. Le général Sissi, s'il est venu au pouvoir, ce n'est pas comme ça par miracle. La population égyptienne était très mécontente de la présidence Morsi même si le président Morsi avait été élu régulièrement. Il a donc été destitué, un nouveau gouvernement arrive, le général Sissi. Il y a eu des répressions que nous avons jugées disproportionnées par rapport à ce qu'il fallait faire mais en même temps, de l'autre côté, il y a eu des actes que l'on ne peut pas accepter : brûler des églises coptes, s'en prendre à la population. Nous, ce que nous voulons, c'est la désescalade. Pour ça, on a besoin de dialogue même si c'est très difficile, et c'est dans ce sens que plaident l'Europe et la France. Et puis, il y a des décisions précises à prendre que nous avons commencé de prendre, mais nous voulons garder le contact, le dialogue. Alors ce qui est vrai, et je pense que c'est à ça que vous faites allusion, c'est que la population égyptienne, en tous cas une

grande partie, a pris à partie les journalistes et d'une manière générale l'Europe occidentale, en disant : «Mais vous ne comprenez rien à rien, vous soutenez les Frères Musulmans». Nous ne soutenons pas les Frères Musulmans ! Nous voulons, si vous voulez, que la population ait le choix et que petit à petit, on aille vers le dialogue et les élections.

Q - Qu'est-ce que vous conseillez aux Français qui habitent en Égypte aujourd'hui ? Est-ce qu'ils sont menacés ?

R - Non, je ne pense pas. Nous leur avons dit - il y a à peu près six mille deux cents Français - qu'il ne faut évidemment pas qu'ils se rapprochent des manifestations. Il faut qu'ils soient très discrets dans leurs démarches mais nous n'avons pas donné l'ordre d'évacuation. En revanche M. Bourdin, nous avons dit que nous déconseillons formellement - formellement, ça a un sens - le tourisme.

Q - Bien. En ce qui concerne la Palestine et Israël...

R - Je m'y rends samedi et dimanche. Je verrai à la fois le président Abbas et le Premier ministre Netanyahou et puis d'autres...

Q - Les négociations sont ouvertes. Elles ont commencé à porter leurs fruits ou pas ? Il est peut-être trop tôt.

R - C'est trop tôt pour le dire, c'est trop tôt. Il faut évidemment souhaiter qu'elles réussissent parce qu'on parle moins du conflit israélo-palestinien, mais c'est dans un sens la mère de toutes les batailles si je puis dire. Parce qu'il faut trouver une solution à la fois pour qu'Israël soit en sécurité, une solution pour les deux États, et pour que les Palestiniens aient leurs droits, bien entendu.

Q - On remarque la Une du New York Times, de l'éditorialiste, qui dit : «Il y a aujourd'hui plus de tension entre les Sunnites et les Chiites qu'entre Palestine et Israël». C'est peut-être aller un peu vite.

R - Oui, c'est peut-être aller un peu vite, et il y a aussi des tensions au sein des chiites et au sein des sunnites, c'est ce qui explique que, évidemment, toute cette région du Proche et du Moyen-Orient soit dans une situation très très compliquée. Il y a une bonne nouvelle - il faut aussi trouver, chercher les bonnes nouvelles - je pense, j'espère de toutes mes forces que, en Tunisie, ce peuple raisonnable va trouver des solutions. Et la solution, là comme ailleurs, c'est d'aller vers les élections. Lorsqu'il y a un problème, lorsqu'on ne sait pas qui a la faveur du peuple, il faut aller vers les élections.

(...)

Q - Merci Laurent Fabius.

R - Merci à vous.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 23 août 2013

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/188822-extraits-dun-entretien-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etra